

GRAINE DE LIEU



MiCités

Graine de lieu

Une promesse d'habitat participatif à Sélestat

Imaginer
ensemble
votre habitat
groupé

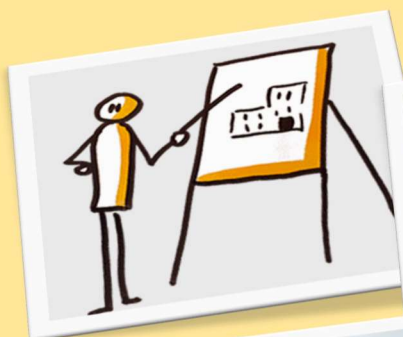
Partager
des espaces et
des services

Coopérer
pour abaisser
les coûts du
logement

Participer à la
conception de
son logement

Gérer
ensemble
un immeuble

S'insérer
dans la ville



Nombre de collectivités ont inscrit le développement des tiers-lieux et de l'habitat participatif dans leurs politiques publiques, notamment pour répondre au besoin de revitalisation des zones rurales, ou des centre-bourgs et des périphéries.



Ce type d'habitat choisi en amont par les futurs habitants offre plusieurs avantages et une autre qualité de vie :

- Inclusion sociale et intergénérationnelle.
- Usage pérenne des logements et stabilité des occupants. (turn-over réduit)
- Adhésion volontaire des futurs occupants aux statuts établis consensuellement.
- Impact foncier réduit.
- Responsabilisation de chacun.
- Convivialité entre les futurs occupants.
- Conservation du patrimoine et développement durable.
- Conceptualisation personnelle des espaces et volumes.
- Adaptation fonctionnelle du bâti aux étapes de la vie.
- Optimisation des coûts par mutualisation de certains espaces.
- Bienveillance et entraide entre générations.
- Partage d'un certain nombre de services et de matériels.
- Eco-partage des moyens de transport, et réduction des places de stationnement en ville.
- Usages internes et externes d'espaces partagés.
- Intégration de tiers-lieux d'échange commercial ou de coworking...

Nos objectifs sont entre autres ...

Faciliter l'émergence de projets d'habitats participatifs en proposant des ressources et des conseils aux personnes désireuses d'en créer.

Organiser des rencontres et des formations pour sensibiliser les individus, les institutions et les groupes sociaux aux évolutions possibles de l'organisation des foyers et du mode d'habitation dans l'objectif d'atténuer les phénomènes de solitude, de dispersements, de gaspillages et de pollutions.

Mettre en synergie des acteurs locaux comme : les particuliers, les fondations, les institutions, les associations ou les collectivités, pour qu'ils concourent à créer des unités de vie intergénérationnelles qui privilégient les espaces communs partagés, internes et externes et facilitent ainsi le lien social entre les habitants.

